

NEOVACS
société anonyme au capital de 7.095.161,214 euros
3-5, impasse Reille 75014 Paris
391 014 537 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ DU 28 OCTOBRE 2021

-

**PROJET DE RÉSOLUTION PRÉSENTÉ PAR LA SOCIÉTÉ ATLAS SPECIAL OPPORTUNITIES, LLC,
LE 1^{ER} OCTOBRE 2021**

Relevant de l'Assemblée générale ordinaire

Résolution – Nomination de Monsieur Laurent FAUGEROLAS en qualité de membre du Conseil d'administration

Texte proposé : « *L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les assemblées générales ordinaires,*

Nomme, à compter de ce jour, en qualité de membre du Conseil d'administration, Monsieur Laurent FAUGEROLAS, pour une durée de quatre (4) ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Monsieur Laurent FAUGEROLAS a fait savoir qu'il acceptait ce mandat qui lui est confié et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice. »

NEOVACS
société anonyme au capital de 7.095.161,214 euros
3-5, impasse Reille 75014 Paris
391 014 537 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

Exposé des motifs communiqué par Atlas Special Opportunities, LLC

Monsieur Laurent FAUGEROLAS est avocat, associé au sein du cabinet FTPA Avocats à Paris. Il intervient principalement auprès de grandes entreprises et de groupes cotés (sociétés du CAC 40 et du SBF 120), qu'il accompagne dans le cadre d'opérations stratégiques majeures de fusions-acquisitions et d'introductions en bourse, plus particulièrement dans les domaines de l'énergie, des sciences de la vie et des nouvelles technologies. Il a rejoint le Barreau de Paris en juin 2021 après avoir été pendant trois ans consultant à Londres pour un Family Office, HOLBEIN PARTNERS LLP. Avant d'exercer au sein du cabinet FTPA Avocats, il a été successivement associé chez WILLKIE FARR (où il était associé et gérant du bureau de Paris), WEIL GOTSHAL et DECHERT (à Londres et à Paris, pour ce dernier).

L'expérience financière et l'expertise reconnue dans le domaine du droit boursier et du conseil en stratégie de Monsieur Laurent FAUGEROLAS seront particulièrement utiles à la Société et à ses actionnaires pour apprécier le bien-fondé et l'opportunité du choix et de la mise en place des financements de la Société.

NEOVACS
société anonyme au capital de 7.095.161,214 euros
3-5, impasse Reille 75014 Paris
391 014 537 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

Renseignements relatifs à M. Laurent Faugérolas communiqués par Atlas Special Opportunities, LLC

Monsieur Laurent FAUGEROLAS, 63 ans, n'occupe aucun emploi ou fonction au sein de la société NEOVACS SA et ne détient aucune action de celle-ci.

Monsieur Laurent FAUGEROLAS est avocat, associé au sein du cabinet FTPA Avocats à Paris. Il intervient principalement auprès de grandes entreprises et de groupes cotés (sociétés du CAC 40 et du SBF 120), qu'il accompagne dans le cadre d'opérations stratégiques majeures de fusions-acquisitions et d'introductions en bourse, plus particulièrement dans les domaines de l'énergie, des sciences de la vie et des nouvelles technologies.

Il a rejoint le Barreau de Paris en juin 2021 après avoir été pendant trois ans consultant à Londres pour un Family Office, HOLBEIN PARTNERS LLP. Avant d'exercer au sein du cabinet FTPA Avocats, il a été successivement associé chez WILLKIE FARR (où il était gérant et associé du bureau de Paris), WEIL GOTSHAL et DECHERT (à Londres et à Paris, pour ce dernier).

Dans le cadre de sa carrière d'avocat, il a conseillé certaines des plus grandes opérations de sociétés françaises : (i) EDF et DEUTSCHE BANK dans le cadre de leur prise de participation dans MONTEDISON, (ii) TOTAL dans le cadre de son rachat d'ELF AQUITAINE et de PETROFINA, et en tant que principal actionnaire de SANOFI-SYNTHELABO dans le cadre de son offre hostile de rachat d'AVENTIS, et (iii) RENAULT dans le cadre de sa prise de participation dans NISSAN. Monsieur Laurent FAUGEROLAS est également intervenu sur de nombreuses introductions en bourse et doubles cotations sur NYSE et Euronext, y compris des privatisations.

Monsieur Laurent FAUGEROLAS a également conseillé (i) ESSILOR en tant qu'actionnaire principal de SPERIAN PROTECTION, cible d'une offre publique d'achat, (ii) SCHNEIDER ELECTRIC dans le cadre de son augmentation de capital d'environ 1 milliard d'euros et de ses émissions obligataires de 1 milliard d'euros, (iii) SANOFI-AVENTIS dans le cadre de la vente de sa participation dans RHODIA et de l'acquisition d'OENOBIO et de FOVEA, (iv) COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE (CGG) dans le cadre de son accord pour l'acquisition de VERITAS, DGC Inc. pour un montant de 3,1 milliards d'euros et dans le cadre de son offre d'échange de € 320 millions pour l'acquisition de WAVEFIELD INSEIS.

Monsieur Laurent FAUGEROLAS est l'auteur de nombreux articles sur le droit des sociétés et le financement des entreprises, dont "Les Offres Publiques", ouvrage qu'il a publié conjointement avec le Professeur Thierry BONNEAU (Université Panthéon-Assas), EFE éd. 1999. Il est membre du comité de rédaction du "Bulletin Joly Bourse et Produits Financiers", prestigieuse revue française de droit financier.

Par ailleurs, Monsieur Laurent FAUGEROLAS a obtenu un doctorat de l'Université de droit de Bordeaux en 1988 (thèse publiée en 1989) et est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux en 1982 et d'HEC (MBA, 1986).